CSE réseau 3

FO france•tv

« Du côté d'ailleurs. »

Liminaire FO • 18 octobre 2023

Après Campus, quel projet immobilier la Direction va-t-elle imposer aux différentes emprises du réseau ? Ce n'est pas en rasant des sites comme Strasbourg avec sa fresque classée monument historique, ce n'est pas avec l'accompagnement du déménagement d'Antibes dans les anciens studios de la Victorine que la Direction va rassurer les salariés.

Nous faire croire qu'avec une régie automatisée nous allons faire de nouvelles émissions alors que faute de personnel, nous ne sommes plus en mesure actuellement d'assurer nos propres journaux, comme à Rouen il y a 15 jours, à Nantes et Caen ce week-end. A qui le tour ?

Rappelez-vous de votre promesse Monsieur le Directeur ?

Vous vous étiez pourtant engagé à ce que les éditions ICI n'aient pas d'incidence sur les autres émissions de l'antenne.

Doit-on se contenter de vos promesses ?

L'accident industriel prévu après l'expertise produit par le cabinet 3E ACANTE est maintenant une réalité.

Nous avons pourtant signé avec l'État un contrat d'objectifs et de moyens en 2020-2022.

Notre entreprise honore-t-elle sa signature ?

L'information est- elle délivrée de la même façon sur le territoire quand les éditions ne sont pas les mêmes dans toutes les antennes ?

Certaines sont même supprimées par manque de personnel ou des bugs techniques.

Le COM nous oblige : *« Il s'agit pour l'audiovisuel public de se déployer sur tous les supports et d'optimiser l'organisation et la complémentarité de ses offres sur chaque canal de diffusion, afin de toucher tous les publics. »*

Comme nous l'avions annoncé, à ETP constants les éditions ICI ne se font que grâce à la bonne volonté des salariés mais l'état d'épuisement se fait déjà ressentir.

Avant le lancement des éditions « ICI » nous revendiquions et nous disions que 160 ETP supplémentaires étaient nécessaires.

Qu'attendez-vous pour réagir et prendre vos responsabilités ?

Nous ne pouvons plus vous entendre dire que le groupe ne trouve pas les scriptes intermittentes nécessaires pour, d'une part, maintenir des conditions de travail normales pour toutes et tous et d'autre part permettre de réaliser toutes les émissions prévues.

Non ce n'est pas l'ensemble du marché de l'audiovisuel qui souffre d'un manque de scriptes mais bien spécifiquement France Télévisions.

Quand la Direction acceptera-t-elle d'ouvrir les yeux sur la vraie raison du désintérêt des scriptes CDD pour FTV ?

A savoir le salaire journalier inférieur de 50 à 100% à tout ce qui se pratique sur le marché de l'emploi audiovisuel.

La Direction peut, si elle le veut, augmenter les tarifs minimaux de la convention collective de la télédiffusion.

Sans une forte revalorisation de ce tarif, vous n'attirerez jamais les scriptes dont vous avez besoin. Pas plus que vous ne retiendrez celles que vous avez formées et allez encore former.

Nous n'abordons même pas le sujet pour les autres techniciens et journalistes tellement nous sommes dans l'urgence !

Pour le syndicat Force Ouvrière, il est encore temps de changer d'avis et pourquoi pas de cap.

Le dernier sujet brûlant c'est les annonces de rapprochement à marche forcée entre le réseau France 3 et Radio France.

Selon la communication de notre Présidente plus qu'offensive, le projet éditorial, la marque, les locaux et la gouvernance doivent être mis en commun. Qu'est-ce que ces deux entités distinctes à ce jour n'auront pas en commun ?

Bien sûr, sans aucune information-consultation des instances représentatives du personnel pourtant de droit, la Présidente nous déroule le scénario à exécuter le petit doigt sur la couture du pantalon !

Pour notre organisation syndicale il faut appeler un chat, un chat.

Nous allons tout droit vers une fusion d'activité.

Prenez garde à la santé physique et mentale des salariés, c'est de votre responsabilité.

Avec la situation actuelle dans notre pays et dans le monde, les projets restructurants et bouleversants les conditions de travail qui s'empilent, les salariés du réseau sont en état d'urgence !